

[Voir ce courriel dans un navigateur](#)

SEECM

Syndicat des enseignantes et des enseignants du cégep Montmorency

Local D-1013 | tél. 450-975-6268



L'EXPRESSO

VOL 30 N° 14

27 mai 2026

DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025-2026

Vous êtes cordialement invité·es à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 2 juin à 12h au local B-1372/1377. Un dîner sera servi dès 11h45 aux personnes ayant réservé leur repas [ici](#) et qui apporteront leurs couverts.

Parmi les principaux points à l'ordre du jour : élections à la trésorerie, bilan du comité exécutif, rapport financier et prévisions budgétaires pour l'année 2026-2027. Ce sera aussi l'occasion de faire un retour sur les travaux du CRT et de la Commission des études.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre!

RETOUR SUR LE CRT

Les deux dernières rencontres du CRT de l'année 2025-26 ont eu lieu les 7 et 21 mai derniers. Ces rencontres ont non seulement été l'occasion d'étudier le projet de répartition des ressources enseignantes pour l'année prochaine, mais ont également permis d'aborder plusieurs autres sujets, tels que le fonctionnement du congé de perfectionnement (7-3.00) et les contraintes horaires enseignant·es.

En ce qui concerne le projet de répartition, la partie patronale a annoncé que l'écart entre la hausse du nombre

d'étudiant-es au Collège (7%) et la hausse du financement en ETC (4,5%) s'explique notamment par le fait que plusieurs des nouvelles et nouveaux admis-es ont déjà complété certains de leurs cours dans d'autres cégeps. En ce qui concerne le réinvestissement de la sous-emploi, la partie patronale estime que 10 ETC ont été dépensés en 2025-26, ce qui ferait passer le montant qui demeure à réinvestir à environ 10 ETC. En 2026-27, la partie patronale compte injecter 5 ETC supplémentaires. La partie syndicale a donc salué les efforts réalisés pour réduire le solde des sommes qui auraient dû servir à engager davantage d'enseignant-es dans le passé, tout en suggérant certaines modifications aux pratiques comptables de l'administration qui sont, selon nous, susceptibles de générer de la sous-emploi récurrente. Enfin, et c'est une bonne nouvelle, pour l'année à venir, 117 enseignant-es seront sur un nouveau poste.

Quant au congé de perfectionnement sans salaire, la partie patronale a confirmé sa manière d'appliquer les mesures prévues à l'article 7-3.00 de la convention collective pour les profs qui n'auraient pas encore de charge d'enseignement au moment où la répartition de la tâche est réalisée par les départements. Ainsi, un-e enseignant-e qui compte être aux études à temps plein ou à temps partiel devrait demander un congé, même si elle ou il n'a pas officiellement de charge au moment de sa demande. Le congé serait alors refusé, *mais pourrait être réactivé si l'enseignant-e se voyait attribuer une charge d'enseignement avant la première journée de disponibilité.*

La partie syndicale a tenu à revenir sur la demande de l'administration, formulée lors de la rencontre des coordinations, relative à l'ajout des indisponibilités des enseignant.es dans leur horaire Outlook. Selon la partie syndicale, non seulement cet ajout n'est pas une obligation prévue à la convention collective, mais il risque, par ailleurs, de limiter l'autonomie professionnelle des enseignant-es qui n'ont pas à déterminer précisément leur horaire du temps hebdomadaire. La partie syndicale a annoncé qu'elle n'encouragerait pas ses membres à obtempérer à cette demande.

Enfin, la partie patronale a annoncé qu'elle avait demandé au SOCS d'optimiser la création des horaires et, pour ce faire, de resserrer le Cadre de gestion des contraintes horaires. Cette volonté s'est traduite, d'une part, par l'ajout de vérifications supplémentaires visant à s'assurer que les contraintes demandées par les profs respectaient bien les motifs reconnus par le Cadre et, d'autre part, par la transformation des contraintes *obligatoires* consenties jadis aux enseignant-es des départements de français et de philosophie en contraintes *souhaitées*. Selon la partie patronale, ces mesures étaient nécessaires pour s'assurer que les contraintes personnelles n'empêchent pas les étudiant-es d'être inscrit-es à tous les cours liés à leur cheminement, mais également afin de procurer aux étudiant-es des horaires plus souhaitables sur le plan pédagogique. La partie syndicale a argué que la preuve du lien entre les difficultés à bâtir un horaire adéquat et les contraintes demandées par les profs de français et de philosophie n'avait pas été faite. Nous avons rappelé que les contraintes horaires font partie des conditions de travail qui contribuent à rendre désirable le travail à Montmorency et qu'on ne devrait pas modifier une condition de travail mise en place d'un commun accord il y a plusieurs années, et à laquelle un grand nombre d'enseignant-es tiennent, sans avoir minimalement fait la démonstration qu'une telle modification pourrait véritablement contribuer à résorber le problème. Par ailleurs, la partie syndicale a insisté sur le fait que les membres de ces départements auraient été tout à fait ouverts à chercher, de concert avec l'administration, des solutions aux problèmes rencontrés par cette dernière. Rejetant cette possibilité, la partie patronale a choisi d'imposer sa mesure sans avoir

consulté les départements, qui ont ainsi été placés devant un fait accompli.

La partie syndicale a souligné que le refus de consulter les enseignant-es avant de prendre une décision les concernant prend malheureusement de plus en plus les airs d'un leitmotiv. À de nombreuses reprises cette année, nous avons cherché à mettre en garde la partie patronale quant aux erreurs qui sont susceptibles d'être commises et au mécontentement qui est généré lorsqu'elle décide de ne pas impliquer les professeur-es.

Espérons que la nouvelle année qui s'annonce ainsi que la nouvelle structure de direction mise en place seront l'occasion d'une plus grande collaboration entre les parties afin d'éviter que nous assistions, comme le dirait Nietzsche, à un « éternel retour du même » manque de consultation.

RETOUR SUR LA COMMISSION DES ÉTUDES

La commission des études s'est réunie le 20 mai dernier à la salle du conseil. Pour cette dernière réunion de l'année, nous avons entériné la modification au calendrier scolaire provoquée par la grève étudiante du 1er mai dernier, la mise en œuvre de la Politique institutionnelle de l'évaluation des programmes ainsi qu'une entente intervenue entre le Collège et l'UQTR concernant le département de diététique. Nous avons également reçu les rapports des activités de recherche et des activités internationales pour l'année 2025-26. Le nouveau Cadre de référence des cours complémentaires, dont les modifications visent essentiellement à concilier ce document de la CÉ avec l'entente de CRT sur les cours complémentaires, a aussi été adopté. Enfin, nous avons donné un avis favorable au Plan stratégique, *sous réserve de ramener le texte sur lequel le Comité de pilotage s'était entendu* – les principales différences concernant la préférence à donner aux entreprises locales et d'économie sociale dans les processus d'approvisionnement et la mention des « instances démocratiques » parmi les parties prenantes devant être consultées par le Collège.

Soulignons en terminant que cette CÉ n'était pas seulement la dernière de l'année, mais la dernière de Mme France Lamarche, qui a agi à titre de Directrice des Études pendant quatorze ans au Collège Montmorency. Ancienne prof de muséologie ici même à Montmorency, Mme Lamarche a occupé différents postes dans l'administration au cours des années, marquant ceux et celles avec qui elle a travaillé par son attachement au Collège et à sa mission pédagogique.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI

Dans le cadre des travaux du comité consultatif national d'accès à l'égalité (CCNAE) prévu à la convention collective du personnel enseignant du collégial (article 2-4.00), les représentantes de la partie syndicale FNEEQ veulent recueillir directement l'avis des personnes faisant partie d'un des groupes visés par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, soit les femmes, les personnes en situation de handicap, les Autochtones et les personnes issues des minorités visibles ou ethniques. À cette fin, nous vous soumettons [un sondage](#) qui vise à recueillir des informations, notamment sur ce qui est mis en place dans les cégeps pour

faciliter l'accès et l'intégration du personnel enseignant appartenant à l'un des groupes visés. La participation au sondage est anonyme et ne vous prendra que quelques minutes.

Merci de contribuer à ces travaux qui aspirent à corriger les inégalités vécues dans le domaine de l'emploi en enseignement supérieur!

DATES IMPORTANTES 2026-2027

Voici les dates importantes de la prochaine année, à mettre dès à présent à vos agendas!

Assemblées générales

1er septembre, 20 octobre, 17 novembre, 8 décembre, 2 février, 16 mars, 13 avril, 11 mai et 1er juin

Soirées d'accueil des nouvelles et des nouveaux

15 septembre et 26 janvier

Rencontres avec les coordinations des départements

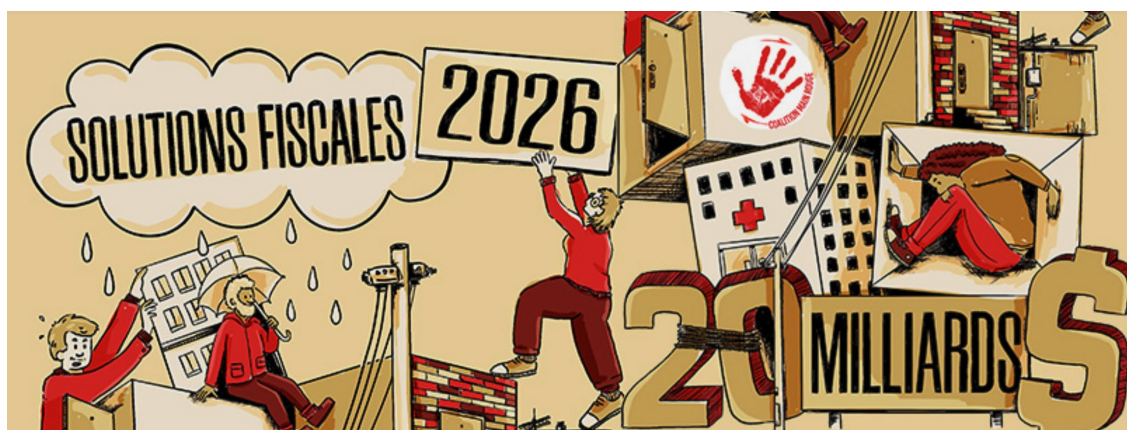
24 août et 25 janvier

Fêtes de fin de session

Noël : 15 décembre

Party de fin d'année : 20 mai

SOLUTIONS FISCALES POUR REFINANCER LE FILET SOCIAL



La Coalition Main Rouge, dont la FNEEQ et la CSN sont des membres fondateurs et des acteurs importants, propose six mesures fiscales concrètes qui permettraient au gouvernement du Québec de refinancer les services publics, les programmes sociaux et l'action communautaire autonome : « En procédant à une révision des paliers d'imposition, en mettant en place un nouvel impôt sur l'actif net (patrimoine) du 1% des personnes les plus riches et en abolissant l'inclusion partielle du gain en capital, parmi d'autres mesures, le Québec disposerait de plus de 20 milliards de revenus supplémentaires pour renforcer significativement son filet social, à un moment où les

crises se multiplient (logements chers, insécurité alimentaire et itinérance, pauvreté), que les services publics se détériorent, que les inégalités sociales s'accroissent et qu'une fracture sociale prend peu à peu forme. »

Pour prendre connaissance des propositions détaillées, c'est [par ici](#).

APPEL À UNE SEMAINE D' ACTIONS ET DE GRÈVE DU MÉPACQ

RIPOSTE POPULAIRE!



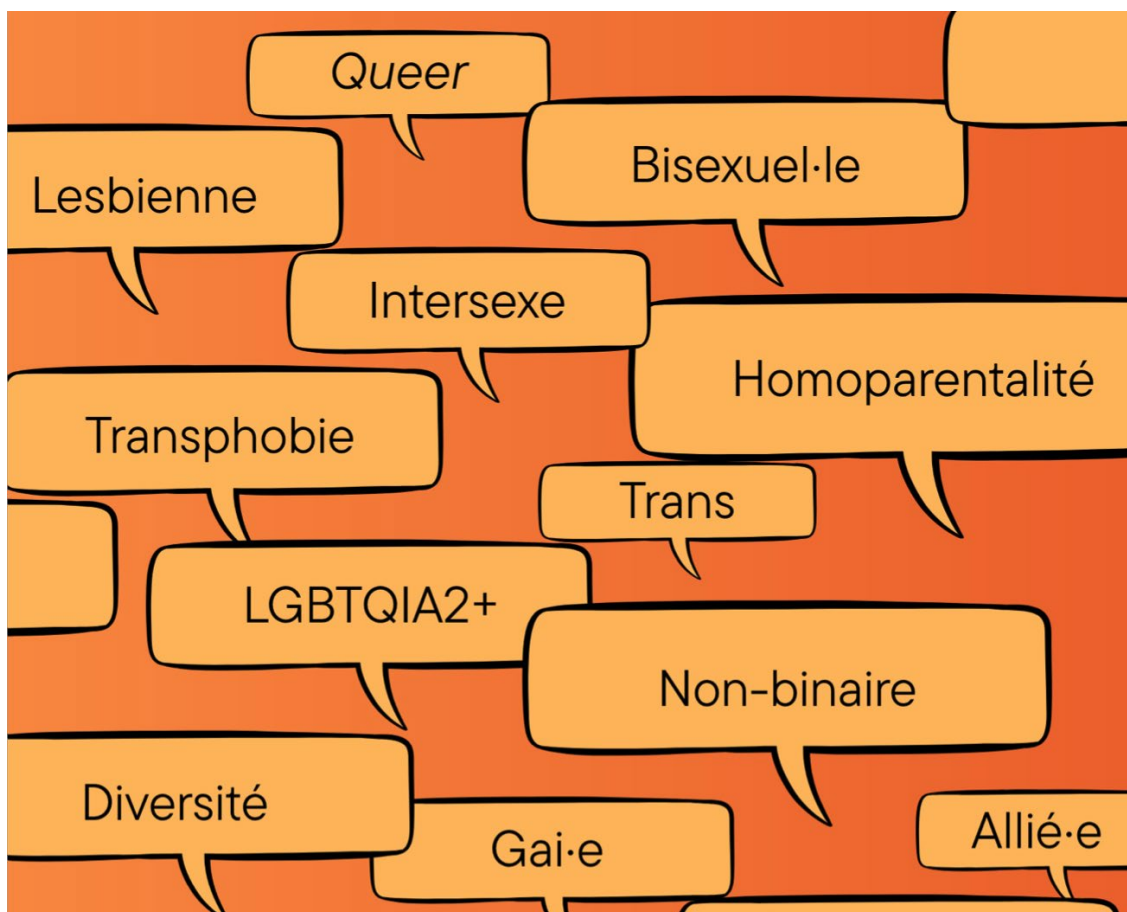
APPEL À L' ACTION ET LA CONVERGENCE
SEMAINE RÉGIONALE D' ACTION ET DE GRÈVE
25 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

Vie chère, attaques autoritaires, climat précaire : riposte populaire!

Réunis en conseil fédéral du 13 au 15 mai derniers, les délégué-es des exécutifs membres de la FNEEQ ont endossé l'appel lancé par le MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec) à l'ensemble des groupes de la société civile - étudiants, syndicaux, communautaires et citoyens - à tisser des liens dans l'action en s'organisant pour une semaine d'actions et de grève régionales du 25 septembre au 3 octobre.

Nous partirons donc en vacances avec ce rendez-vous combatif à l'horizon. Ce sera à nous de discuter de la façon dont nous souhaitons unir nos forces lorsque nous nous retrouverons à la rentrée!

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE



Le 17 mai, c'était la Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie. Pour l'occasion, la FNEEQ invite ses syndicats membres à diffuser la nouvelle édition du glossaire [Les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle](#). Ce guide vise à mieux comprendre et à démystifier le vocabulaire lié à la diversité sexuelle et de genre. Par ailleurs, une lettre ouverte dont la FNEEQ est cosignataire, intitulée «[Il est temps d'agir contre la misogynie, l'homophobie et la transphobie en classe](#) », est parue dans le quotidien *Le Devoir*. Nous vous invitons à consulter et à partager ces ressources afin de contribuer à créer des espaces d'apprentissage plus inclusifs et respectueux!

Il est temps d'agir contre la misogynie, l'homophobie et la transphobie en classe

Tolérer les discours de haine, c'est faillir à notre mission éducative fondamentale.

LEDEVOIR



DATES IMPORTANTES

- Congrès CSN : 25-29 mai
- Déjeuner des comités : 28 mai
- Assemblée générale : 2 juin

- AG du CCMM : 3 juin
- Regroupement cégep : 11-12 juin
- CA : 16 juin

PLUS D'ACTIVITÉS MILITANTES!

[FAIRE FRONT POUR UNE RIPOSTE PRO-CHOIX](#)



ATELIER DE CRÉATION ARTISTIQUE SUR LE THÈME DE LA RÉSISTANCE SYNDICALE





GRAND RENDEZ-VOUS CITOYEN SUR L'ÉDUCATION

Le GRAND RENDEZ-VOUS citoyen sur l'éducation



Le grand rendez-vous citoyen sur l'éducation aura lieu les 5 et 6 juin prochains, à l'UQAM. L'événement se veut l'occasion d'un dialogue entre les organisations impliquées en éducation et les citoyennes et citoyens intéressé-

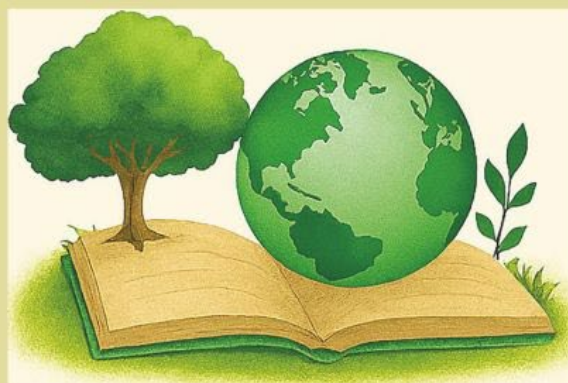
es. Les inscriptions sont ouvertes.

CLUB DE LECTURE DU COMITÉ ENVIRONNEMENT DU CCMM

Le comité environnement vous invite au club de lecture



Explorons ensemble des ouvrages
sur la planète et ses enjeux



De 18 h 30 à 20 h 30

- | | |
|-----------------|--|
| 14 janvier 2026 | Les deux piliers de l'écosocialisme démocratique, Jason Hickel, p. 4 à 10 |
| 10 février 2026 | Leur écologie et la nôtre, André Gorz, p. 14 à 18 |
| 10 mars 2026 | Grève, commun et décroissance, Paul Guillibert, p. 109 à 129 |
| 15 avril 2026 | L'écoféminisme socialiste et la lutte pour défaire l'Anthropocène, Stefania Barca, p. 63 à 79 |
| 14 mai 2026 | Le mythe de l'anthropocène, de Andreas Malm, p. 39 à 45 |
| 9 juin 2026 | La théorie du métabolisme chez Marx à l'ère de la crise écologique mondiale, Kohei Salto, p. 46 à 60 |

Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 
CSN

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni

|MC:SUBJECT|

divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.

N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.